CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10300** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Raison sociale : SARL PLASSE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/11/2001

Capital : 8 000

216 CHEMIN DES PARPAILLONS
84200 CARPENTRAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 1997B40257

Siret : 413 105 941 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9008077

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021682016804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021682016804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 04 90 63 11 68 **Fax :**

Portable : 06 82 95 90 94

Responsabilité légale :
PLASSE LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : catherine.plasse@wanadoo.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 254 947 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	12	21/05/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 10:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.